

20/02/2015 à 05:00 Vu 449 fois

L'écoparc la Filature sur les rails

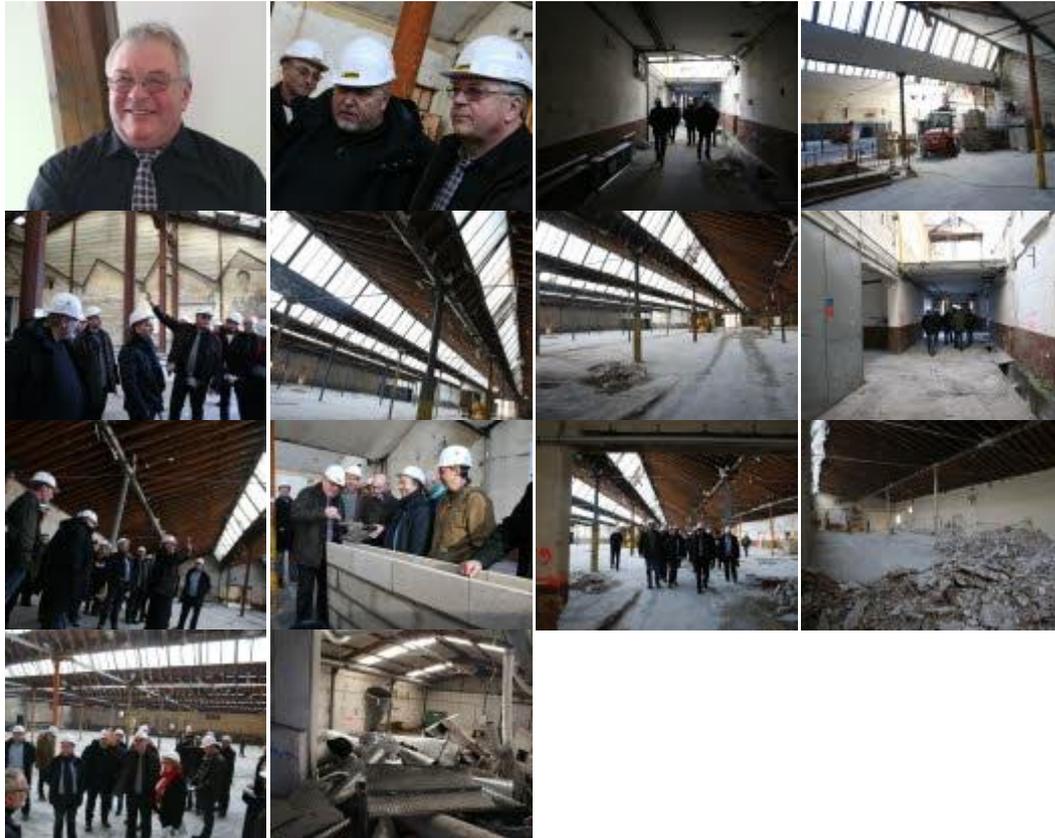
A Ronchamp, la requalification de la friche industrielle s'inscrit sous le sceau du dynamisme économique, de la culture, du sport et du tourisme. Un projet ambitieux de 5,6 M€.

Tags :

- [Haute-Saône](#) |
- [Economie](#) |
- [Entreprise](#) |
- [Diaporama](#) |
- [Héricourt et environs](#) |
- [Ronchamp](#)



Les travaux de déconstruction ont déjà commencé. Photo Dominique ROQUELET



Sur le papier, « le projet a une certaine gueule » pour reprendre l'expression de René Grosjean, président de la com'com Rahin et Chérimont. De quoi s'agit-il ? De la requalification de la friche de la Filature de Ronchamp avec une vocation économique, culturelle et sportive. « Un projet ambitieux de quelque 5,6 M€, mais nécessaire pour redynamiser notre territoire », martèle René Grosjean.

Le travail de déconstruction a déjà débuté et les travaux de reconstruction devraient s'étaler sur un an et demi – deux ans.

Roland Germain, rappelant que cet ancien tissage, fut un fleuron textile jusqu'en 1987 avant d'être repris à sa fermeture par un sous-traitant automobile. En 2005, l'équipementier automobile Gestamp s'y est installé, avant de déménager en 2010 à Champagny.

Une friche de douze hectares dont 9.200 m² de bâtiments que la com'com a racheté 1,4 M€. Outre y installer son siège social dans la maison de maître de la filature, la question s'est longtemps posée de la transformation de ce site. Après quatre ans de réflexion, l'écoparc de la Filature Rahin et Chérimont est sur les rails. « Il était important de valoriser ce patrimoine industriel plutôt que de tout raser et reconstruire », explique Bruno Tonfoni, du cabinet Cité Architectures. D'autant que « le bâti existant était en bon état, mais il était temps qu'on intervienne », observe Roland Germain.

« Tous les ingrédients étaient sur place, il suffisait de fabriquer une recette pour assembler l'économie et le culturel, faire cohabiter des poids lourds et des cyclistes... », image encore M. Tonfoni. Et apparemment l'écoparc de la Filature aura fière allure. Avec une salle de répétition pour les musiques actuelles dont l'ouverture est prévue pour l'automne prochain. Une salle omnisports verra également le jour. « Un lieu multi-activités homologué qui pourra accueillir des compétitions de niveau régional », insiste encore le président de la com'com. Outre une galerie d'exposition, une halle publique de plus de 3.000 m² verra le jour, « un lieu central de la filature destiné à favoriser les échanges », détaille Roland Germain. Un projet où un large espace est réservé aux artisans pour y accueillir des activités économiques. « Nous avons déjà pas mal de sollicitations, cela nous conforte dans le choix de cette réhabilitation. Preuve qu'il y a un potentiel de développement économique », observe Benoit Cornu, conseiller délégué en charge de l'économie à la CCRC.

Enfin, une voie verte permettra notamment d'assurer la liaison depuis la voie Charles le Téméraire vers l'EuroVéloroute 6. « Avec l'augmentation des activités de cyclisme et cyclotourisme observées depuis les deux arrivées du Tour de France à La Planche des Belles Filles, nous avons décidé d'inclure dans notre projet la création d'une voie verte », souligne encore Roland Germain. Dans un premier temps, ce tracé partant de l'emplacement de l'ancien canal de Ronchamp va permettre de rejoindre les Ballastières de Champagney et sa gare. Dans le futur on pourra rejoindre les étangs du Malsaucy et le GR533.

Un projet où l'urbanisme est prégnant. En effet, sur une parcelle de six à sept hectares constructibles, un écoquartier devrait sortir de terre. Avec entre autres des pavillons individuels et des logements seniors.

« Un projet pilote de valorisation du patrimoine industriel qui a valeur d'exemple », dira un représentant du Parc naturel régional du Ballon des Vosges.

Ch.L.